



together
in real estate

Cofinimmo

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION REGLEMENTEE

Bruxelles, embargo jusqu'au 07.07.2014, 17:40 CET

**COMMUNICATION CONFORMÉMENT À
L'ARTICLE 15 DE LA LOI DU 02.05.2007:
COMPOSITION DU CAPITAL¹**

Suite à l'émission de 383 224 actions ordinaires nouvelles intervenues dans le cadre du paiement du dividende optionnel relatif à l'année 2013, le capital de Cofinimmo a été modifié et est, à ce jour, représenté par :

- **17 337 349** actions ordinaires (symbole Euronext Brussels : COFB) sans désignation de valeur nominale ;
- **688 559** actions privilégiées sans désignation de valeur nominale, dont 395 048 actions privilégiées émises le 30.04.2004 (symbole Euronext Brussels : COFP1) et 293 511 actions privilégiées émises le 26.05.2004 (symbole Euronext Brussels : COFP2).

Toutes ces 18 025 908 actions confèrent un droit de vote à l'Assemblée Générale des Actionnaires et représentent le nouveau dénominateur des taux de participation.

- **3 250 600** obligations convertibles en actions ordinaires, dont 1 486 332 émises le 28.04.2011 et 1 764 268 émises le 20.06.2013.

La conversion peut intervenir à raison d'une action nouvelle pour une obligation. Si une telle conversion se produisait, cela donnerait lieu à la création d'un maximum de 3 250 600 actions ordinaires conférant le même nombre de droits de vote.

Ces informations, ainsi que la structure d'actionariat, peuvent également être consultées sur le site internet de la société (www.cofinimmo.com) sous la rubrique *Relations investisseurs/En bourse/Actionariat*.

¹ Référence est également faite à l'Article 7 § 2 4° de l'Arrêté Royal du 14.11.2007.



together
in real estate

Cofinimmo 

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION REGLEMENTEE

Bruxelles, embargo jusqu'au 07.07.2014, 17:40 CET

Pour tout renseignement:

Valérie Kibieta

Head of External Communication and
Investor Relations

Tel.: +32 2 373 60 36

vkibieta@cofinimmo.be

Ellen Grauls

Investor Relations Officer

Tel.: +32 2 373 94 21

egrauls@cofinimmo.be

A propos de Cofinimmo:

Cofinimmo est la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location. Elle possède un portefeuille de plus de € 3,1 milliards, représentant une superficie totale de 1 755 000m². Ses principaux secteurs d'activité sont les bureaux, l'immobilier de santé et de réseaux de distribution. Cofinimmo est une société indépendante, qui assure elle-même la gestion de son patrimoine immobilier. Elle est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut fiscal de REIT en Belgique (Sicafi), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA). Au 31.03.2014, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à € 1,5 milliards.

www.cofinimmo.com

Follow us on:

